



## 16ème législature

|  |  |   |
|--|--|---|
| <b>Question N° :</b><br><b>14543</b>   | De <b>M. Florian Chauche</b> ( La France insoumise - Nouvelle Union<br>Populaire écologique et sociale - Territoire de Belfort ) | <b>Question écrite</b>  |
| <b>Ministère interrogé</b> > Intérieur et outre-mer  |  | <b>Ministère attributaire</b> > Intérieur et outre-mer              |
| <b>Rubrique</b> >accidents du travail et<br>maladies professionne  | <b>Tête d'analyse</b><br>>Prévention et protection<br>des sapeurs-pompiers   | <b>Analyse</b> > Prévention et protection des sapeurs-<br>pompiers. |
| Question publiée au JO le : <b>30/01/2024</b><br>Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat) |  |   |

### Texte de la question

M. Florian Chauche alerte M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la nécessité de mieux prévenir, prendre en compte et reconnaître l'exposition aux risques des sapeurs-pompiers professionnels. M. le député a en effet été interpellé par la Fédération autonome des sapeurs-pompiers professionnels, qui demande au Gouvernement de légiférer pour protéger les sapeurs-pompiers, qu'ils soient professionnels ou volontaires. Ceux qui portent secours et assistance aux concitoyens et concitoyennes sont en effet exposés à de nombreux risques : fumées toxiques, particules amiante, retardateurs de flammes, perturbateurs endocriniens et reprotoxiques, polychlorobiphényles, hydrocarbure aromatique polycyclique. Alors qu'en France un seul cancer a été reconnu comme maladie professionnelle, outre-Atlantique 19 cancers sont reconnus dans certaines provinces canadiennes et jusqu'à 28 dans l'État du Nevada. Si M. le ministre a récemment fait part de sa volonté de mener une étude épidémiologique pour mesurer l'exposition professionnelle aux risques des sapeurs-pompiers, M. le député souhaite faire remarquer que des décisions peuvent être prises immédiatement et ce afin de renforcer la prévention et l'information, afin de doter les sapeurs-pompiers de moyens de protection individuelle plus performants et plus protecteurs. Il lui demande donc quelles mesures il compte prendre pour mieux protéger les 250 000 sapeurs-pompiers professionnels, volontaires et militaires du pays.